

## MODELE DE CANDIDATURE POUR LE BUREAU NATIONAL

ELECTION DE LA FEDERATION DES MOTARDS DE FRANCE le 07/08/2013

Selon l'article 7.1 des Statuts de la Fédération adoptés le 26 Mai 2012, le Bureau National est composé de 19 personnes. La représentation des femmes est garantie en leur attribuant un nombre de sièges en proportion du nombre de membre éligibles. En l'absence de candidature féminine, le ou les sièges seront laissé vacants et complétés lors de l'assemblée générale la plus proche.

Les candidatures doivent être adressées à la Fédération au moins trente jours avant la date fixée pour l'élection, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Nul ne peut être membre du Bureau National, s'il n'est pas titulaire d'une carte de membre en cours de validité.

Ne peuvent être élues au Bureau National :

- 1) Les personnes, n'ayant pas mis à jour leurs cotisations annuel au sein de la FMF ;
- 2) Les personnes, étant pas à la FMF, ou en étant un ancien membre qui n'a pas renouveler sa cotisation annuel. Si de telles relations existent au moment de leur élection, elles devront être résiliées par les intéressés dans les 3 mois qui la suivent au plus tard. Durant cette période de mise en conformité, les intéressés ne pourront pas siéger au Bureau National.

Je soussigné(e).....

Demeurant .....

Code Postal.....VILLE.....

Membre n°.....Club.....Dépt.....

Déclare être candidat au Bureau National :

En qualité de :

~~Membre du Bureau National\*~~

OU

~~Vice-Président de Région~~

Fait à ..... le.....

Signature

*Mandat de signature joint en annexe à part*

**Attention : pour être recevable, la candidature doit être adressée par Lettre Recommandée avec demande d'Avis de réception avant le à minuit au siège de la Fédération, le cachet de la poste faisant foi.\*Pour les candidatures pour le Bureau National, voir page 4 ci-dessous.**

**CANDIDATURE POUR LES DIFFERENTS POSTES DU BUREAU NATIONAL**  
**ELECTION DE LA FEDERATION DES MOTARDS DE FRANCE le 07/08/2013**

Trésorerie National FMF

- ~~Trésorier Général~~
- ~~1<sup>er</sup> Trésorier Adjoint~~
- ~~2e Trésorier Adjoint~~
- ~~3e Trésorier Adjoint~~

Coordination de la Fédération National

- ~~Coordinateur Général~~
- ~~1<sup>er</sup> Coordinateur Adjoint~~

Secrétaire du Bureau National

- ~~Secrétaire Général~~
- ~~1<sup>er</sup> Secrétaire Adjoint~~
- ~~2e Secrétaire Adjoint~~
- ~~3e Secrétaire Adjoint~~

Juridique de la Fédération des Motards de France

- ~~Médiateur Juridique~~
- ~~Juriste~~
- ~~Avocat Spécialisée~~

Responsable Administrative FMF (Représentant général en l'absence de Vice-Président apparent)

- ~~\*Administrateur Représentant de Région~~
- ~~\*Administrateur Représentant de Département~~
- ~~\*Directeur de Corse~~

*\*En cas de vacance de poste, le membre résident dans l'un des départements devient responsable légitime du département ou de la région concernée automatiquement et cela jus 'qua à une éventuel nomination ou élection d'un Vice-Président de Région ou Directeur Représentant de département. Il représente la moto, la vitesse, en général.*

*\*Pour la Corse, s'y-il et seule il prendra le second département à sa charge intégrante et automatiquement.*

*\*Ils sont les pleins pouvoirs comme celui du Vice-Président.*

Conseiller Pilote de la Fédération

- ~~Conseiller Responsable Général~~
- ~~Conseiller Technique et Mécanique~~
- ~~Conseiller Finance et Sponsor~~
- ~~Représentant de Motocross, Trial, Rallye Tout Terrain et Motocross sur Glace~~
- ~~Représentant de Moto Vitesse, Supermotard, Sidecar et Rallyes sur Route~~

Administrateur Responsable d'une discipline :

- ~~Motards de Route~~
- ~~Vitesse~~
- ~~Enduro Tout Terrain~~
- ~~Motocross~~
- ~~Motocross sur Glace~~
- ~~Rallye Routier~~
- ~~Rallyes Tout Terrain~~
- ~~Supermotard et Sidecar~~
- ~~Gestionnaire Tout Terrain et Vitesse~~
- ~~Commission de développement durable~~

Directeur Représentant Général d'Outre-Mer

- ~~Directeur de Guadeloupe~~
- ~~Directeur de Martinique~~
- ~~Directeur de la Guyane~~
- ~~Directeur de la Réunion~~
- ~~Directeur de la Nouvelle-Calédonie~~
- ~~\*Directeur de la Polynésie Française~~

*\*En cas de vacance de poste, le membre résident sur la Nouvelle-Calédonie devient responsable automatiquement et peut être fusionnée et même responsable éventuel de la Polynésie Française. Il représente la moto, la vitesse en général ainsi que les circuits.*

*\*Il là les pleins pouvoirs de Vice-Président.*